

La publication de la *Déclaration des droits de l'Homme et du Citoyen* dans la *Gazette de Québec* en 1789

Jacques G. Ruelland
Département d'histoire
Université de Montréal¹



¹ Publié dans *Dix-huitième siècle*. Paris : Presses universitaires de France, 1988, n° 20 « L'année 1789 », p. 333-334.

L'Assemblée nationale française se réunissait le jeudi 20 août 1789 pour réduire au nombre de six les quinze articles de la *Déclaration des droits de l'homme et du citoyen* discutée la veille. Dès le jeudi 19 novembre 1789, la *Gazette de Québec*, dans son numéro 1 207, rendait compte de ces événements dont la nouvelle lui était parvenue au début de la semaine par le navire *Nestor*, et publiait en page 2 les six articles résumant la *Déclaration*.

Non contente d'informer ses lecteurs sur les événements qui suivirent la prise de la Bastille, la *Gazette de Québec* récidive en première page de son numéro 1 278 du jeudi 4 février 1790, en reproduisant intégralement le préambule et les dix-sept articles de la *Déclaration*, en français et en anglais, dans une chronique qu'elle tient depuis longtemps déjà et qu'elle est seule en Amérique à oser intituler « Révolution en France ». Ce texte lui était parvenu par la malle de novembre, comme l'indique la première page du numéro 1 278. Mais la malle de décembre lui avait apporté la suite des *Procédés de l'Assemblée nationale*, qu'elle s'empresse de publier en première page du numéro 1 285, le 25 mars 1790 ; ce sont différentes nouvelles concernant les procès publics intentés par des citoyens français en vertu de la nouvelle *Déclaration* : « Le comte de Mirabeau se plaint que nonobstant le décret de l'Assemblée Nationale, pour rendre publiques toutes les procédures en matières criminelles, plusieurs procès avaient été faits à Marseille d'une manière secrète, suivant les formes anciennes et absurdes, sous l'autorité du Parlement d'Aix. M. de la Poule, membre pour la Franche-Comté, se plaint que de pareils procédés avaient eu lieu dans cette province parce que le Parlement de Besançon n'avait pas encore enregistré les décrets de l'Assemblée Nationale touchant les changements des formes dans les procédures criminelles. »

La publication de ces nouvelles à Québec montre à quel point la colonie anglaise était favorable aux changements opérés en France par la Révolution. Il faut se rappeler que Pierre du Calvet, notable montréalais d'origine française, avait proposé dans son *Appel à la justice de l'État*, publié à Londres en 1784, une réforme du régime de la colonie en demandant, notamment, une chambre d'assemblée et la réinstauration de *l'habeas corpus* dont l'Acte de Québec (1774) privait les habitants². La publication de la *Déclaration* ne fit que raviver l'impatience du petit peuple de la colonie, et hâta en les facilitant les changements profonds que connut ultérieurement la Province de Québec.

C'est ainsi qu'il faut comprendre que la *Gazette de Québec* n'hésita pas à reproduire encore une fois intégralement dans le numéro 1 382 du 29 décembre 1791 le texte de la *Déclaration* comme faisant partie de la nouvelle constitution française, et une dernière fois dans le *Supplément à la Gazette de Québec* (5 janvier 1792), entièrement consacré à la nouvelle constitution dont on donne tout le texte dans les deux langues du pays.

Les intellectuels du Québec étaient très attentifs à tout ce qui se passait en France. Samuel Neilson, qui avait pris en 1789 la direction de la *Gazette de Québec* que son oncle, William Brown, avait fondée en 1764, n'était alors âgé que de dix-neuf ans. Mais son dynamisme, son ouverture d'esprit et son audace en firent, avec Fleury Mesplet, fondateur du premier journal montréalais, un des plus ardents défenseurs de la philosophie des

² Pierre du Calvet, *Appel à la justice de l'État (extraits)*, choix de textes, présentation, notes, chronologie et bibliographie par Jean-Paul de Lagrave et Jacques G. Ruelland (Sainte-Foy, Québec, Editions Le Griffon d'argile, 1986).

Lumières³, la seule qui réclamait, dans les pages mêmes des hebdomadaires de Québec et de Montréal, à la fois la justice et la tolérance, la liberté, l'égalité et la fraternité.

³ Jean-Paul de Lagrave, *Fleury Mesplet (1734-1794), imprimeur, éditeur, libraire, journaliste, diffuseur des Lumières au Québec* (Montréal, Patenaude éditeur, 1985).